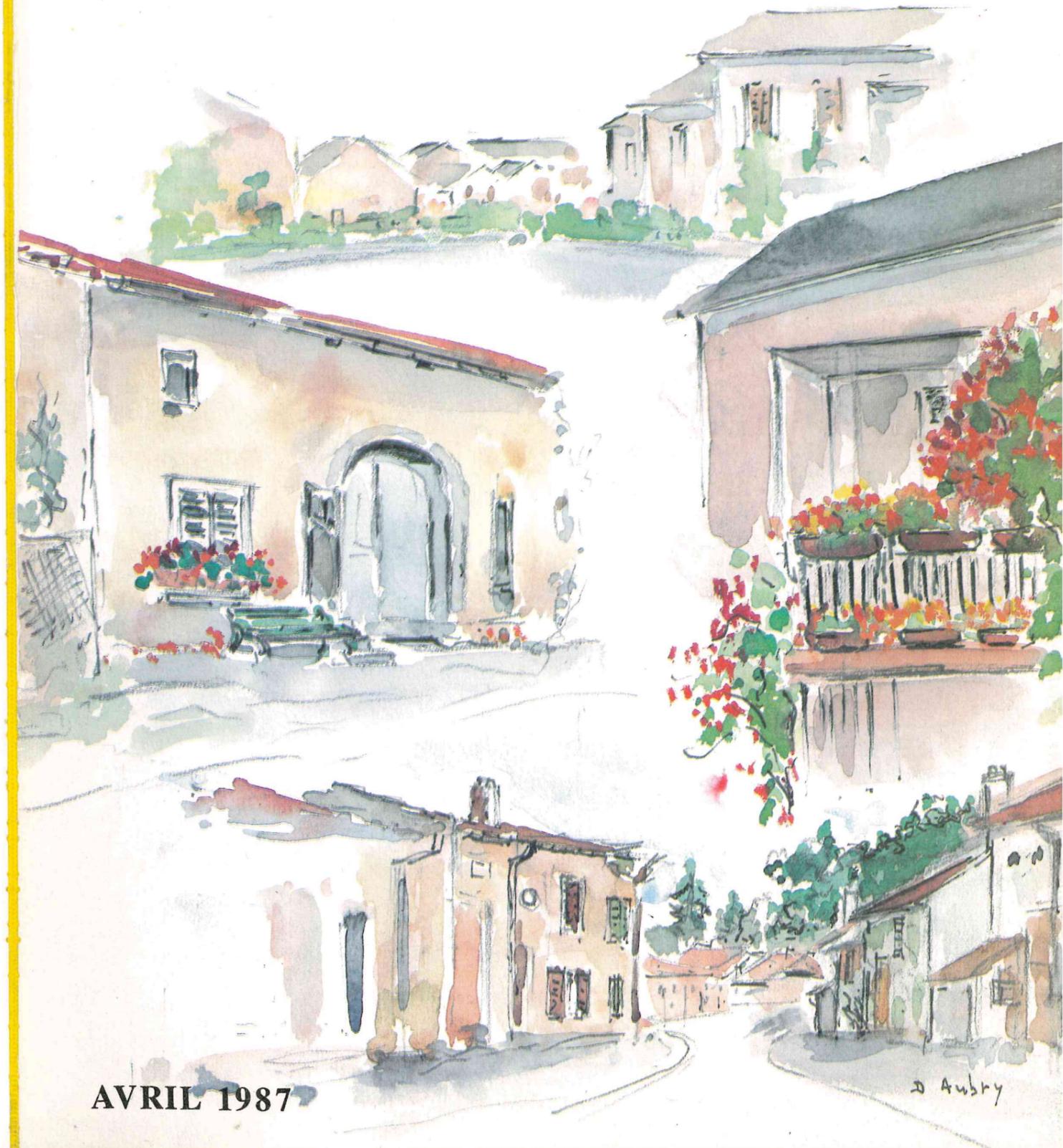
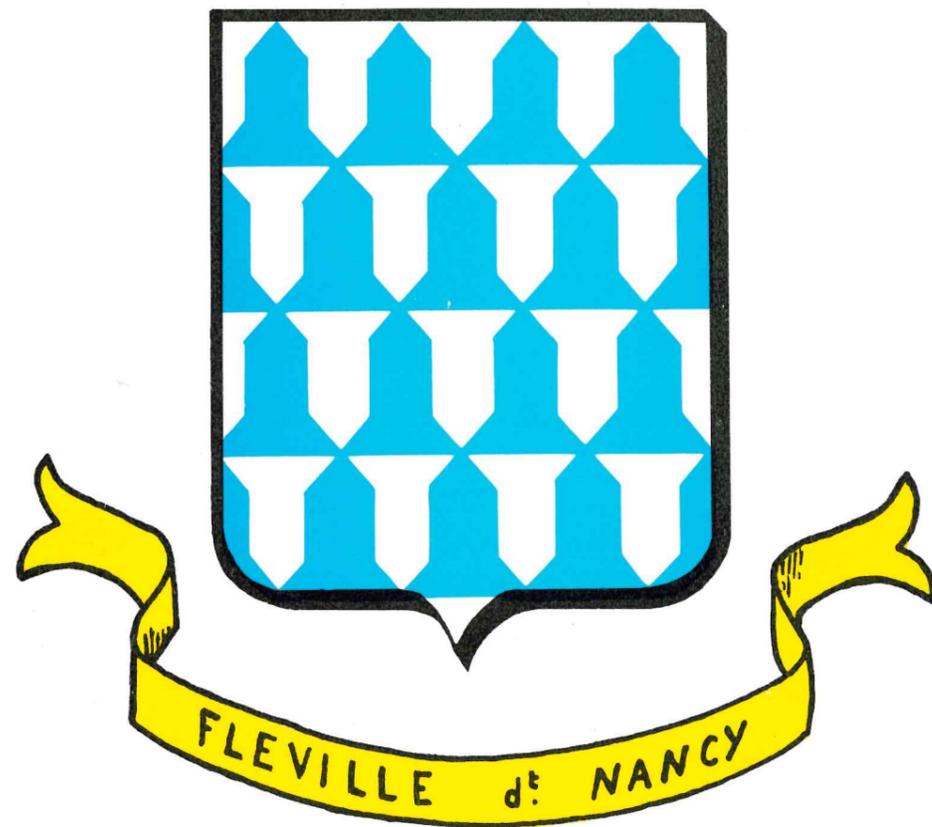


# FLEVILLE-devant-NANCY

BULLETIN MUNICIPAL N° 41



AVRIL 1987

D Aubry

## SOMMAIRE

EDITORIAL DU MAIRE	1
ADMINISTRATION MUNICIPALE	2
ETAT CIVIL	3
INFORMATIONS	4-5
ECHOS DE LA CITE	6 à 9
ECHOS DES CONSEILS MUNICIPAUX	10 à 13
LE BUDGET COMMUNAL 1987	14 à 18
LA ZONE INDUSTRIELLE MISE EN VALEUR	20
L'ENVIRONNEMENT	21
LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	22
LE 3ème AGE A FLEVILLE	23
LES ECOLES	24
L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET LA GESTION DE LA RESTAURATION COLLECTIVE	25
COMITE DE PARENTS : F.C.P.E.	26-27
COMITE DE PARENTS : P.E.E.P.	28
COMMUNIQUE : DU CENTRE INFORMATION JEUNESSE LORRAINE	29
L'ASSOCIATION FAMILIALE	30 à 34
FLEVILLE LOISIRS	35 à 38

Notre couverture : FLEVILLE au Printemps  
par D. AUBRY

D.A.N. Reprographie

Rédaction - Diffusion  
Commission  
des Relations Publiques  
Dépôt légal n° 215



## EDITORIAL DU MAIRE

Après le vote du budget 1987, vous pourrez constater dans l'article "Budget Communal 1987" que nous avons cerné les dépenses au plus près, surtout en ce qui concerne le fonctionnement ; ce qui nous permet cette année de ne faire progresser les taux des impôts locaux que de 3 % en moyenne, avec des ajustements entre les différentes taxes, de façon à rétablir l'équilibre entre la taxe d'habitation et le foncier bâti.

Par contre, en ce qui concerne le budget d'investissement, le choix s'est porté cette année sur le développement de la zone industrielle et notamment la zone artisanale créée récemment et où va être installée l'annexe technique de la Mairie. Cela permettra d'atteindre deux buts :

1°/ de participer à la promotion de la nouvelle zone artisanale en la rendant plus attractive pour les investisseurs potentiels,

2°/ de dégager une surface constructible au village, rue du Puits, là où sont installés les services techniques communaux, dont les locaux ne sont plus adaptés aux besoins actuels.

Par ailleurs, l'étude du Centre Ville arrive prochainement à son terme. Elle sera d'ailleurs présentée en enquête publique dans un proche avenir.

Je souhaite que ce projet qui englobe les équipements publics, logements collectifs et commerces, recueille l'approbation de la population. Ainsi verrons-nous le Centre trouver une vitalité plus importante qu'à l'heure actuelle.

Je compte donc sur vous tous, afin qu'ensemble nous fassions en sorte d'améliorer davantage la qualité de la vie au coeur même de notre Commune.

Jean LE BRASSEUR

## ADMINISTRATION MUNICIPALE

M. Jean LE BRASSEUR, Maire : 21, rue Berlioz (tél. 83.56.00.29)  
M. Jean-Marie GIRARD, Premier Adjoint : 2, rue du Breuil (tél. 83.54.61.39)  
M. Jean-Paul HENQUEL, Deuxième Adjoint : 1, rue du Château (tél. 83.54.65.18)  
M. Alain BOULANGER, Troisième Adjoint : 22, rue des Tilleuls (tél. 83.54.89.01)  
M. Michel MACAISNE : 12, rue du Paquis (tél. 83.54.93.83)  
M. Jean-François PARNALLAND : 21, rue du Paquis (tél. 83.54.69.33)  
M. Jean-Claude GURY : 33, rue Flaubert (tél. 83.55.54.05)  
Mme Josette KOKOT : 8, rue Léon Ducret (tél. 83.54.73.74)  
Mme Chantal COLLIN : 24, rue Baudelaire (tél. 83.51.38.03)  
M. Jacques LESOURD : 16, rue des Tilleuls (tél. 83.54.62.48)  
Mme Mathilde DERRIERE : 20, rue du Breuil (tél. 83.54.89.32)  
M. Alain TALLEMENT : 12, rue Manet (tél. 83.51.16.83)  
M. Claude BOURY : 7, rue Renoir (tél. 83.55.13.06)  
M. Thierry de LAMBEL : Château de Fléville (tél. 83.54.64.71)  
M. Henri CASSIN : 3, rue Renoir (tél. 83.55.10.02)  
M. François SIDEL : 11, rue Corot (tél. 83.56.07.06)

## MAIRIE

Heures d'ouverture de la Mairie (tél. 83.54.65.00)

Tous les jours (sauf le samedi) de 9h à 12h et de 15h à 18h

Heures d'ouverture de la Bibliothèque

Le Mercredi de 14 h à 16 h - Le Vendredi de 16h à 18h  
Fermé pendant les Vacances Scolaires

Permanence du Maire et des Adjointes : sur rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la Mairie ou à leur domicile.

Permanence du Bureau d'Aide Sociale :

1er Mercredi de chaque mois en Mairie de 17 à 18 h  
ou sur rendez-vous en téléphonant à la Mairie

Secrétaire Général : Mademoiselle Geneviève MARIOTTE

Personnel Administratif : Madame Catherine BOULANGER  
Mademoiselle Régine CHURLAUD  
Madame Marie-Thérèse VEGRO

Personnel Technique : Monsieur André LACAILLE  
Monsieur Patrick MARCHAL  
Monsieur Bernard ROUSSEAU

Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles : Madame Nicole COCHARD  
Madame Michèle MATHIEU  
Madame Françoise PARISSÉ

Agents de Service : Madame Irène ROEHN  
Madame Séraphine SARRITZU  
Mademoiselle Concettina SILVERII

## ETAT CIVIL

1er TRIMESTRE 1987

### carnet rose

Aurélien	SOUDIER	le 04 Janvier
William	GERARD	le 20 Janvier
Nicolas	EISEN	le 25 Janvier
Honorine	MARCHAL	le 26 Février
Nathalie	MARTIN	le 06 Mars
Marie	RUER	le 07 Mars
Marion	POLI	le 08 Mars

Sincères félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux de "bonne pousse" aux bébés.  
Une prime de naissance est allouée aux nouveau-nés - s'adresser à la Mairie.

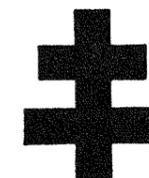
### carnet de deuil

le 04 Janvier	Mme Marguerite CAVE	Epouse SAUNIER
le 14 Février	M. André	AMOS

Nous prions les familles de trouver ici l'expression de notre sympathie.

## MARBRERIE LORRAINE

**VONAU**



MONUMENTS FUNÉRAIRES

Caveaux en 24 heures

MAGASINS D'EXPOSITION

DOMBASLE-SUR-MEURTHE - 20, Rue Mathieu - Tél. 83 48 33 78  
JARVILLE - 71, Rue de la République - Tél. 83 56 89 44  
AVRICOURT - Place de la Gare - Tél. 83 42 32 59  
BLAMONT - Rue du 18 Novembre - Tél. 83 42 41 84  
SAINT-MAX - 38, Avenue Carnot - Tél. 83 21 45 36

Imp. Saint-Nicolas 54210



RETOUR DE CORPS  
avant mise en bière par véhicule  
agrée de tous centres hospitaliers  
au domicile du défunt ou à notre  
SALON FUNÉRAIRE

Ets GUIDON Fleurs s.a.

TRANSPORT DE CORPS - TOUTES DISTANCES

MONUMENTS FUNÉRAIRES

CAVEAUX - POMPES FUNÉBRES

9 et 28, rue Roger Salengro 54230 Neuves-Maisons Tél. 83 47 19 76 Domicile 83 47 00 43

9 rue Gambetta 54000 Nancy - Tél. 83 30 24 25 et 83 30 07 93

ouvert tous les jours, dimanches et jours fériés

# INFORMATIONS

## RECENSEMENT MILITAIRE POUR 1987

Les jeunes gens nés en Janvier-Février-Mars 1969 sont priés de se faire recenser en Avril 1987 en mairie.

## RAMASSAGE DES OBJETS HETEROGENES : 2ème Trimestre

. Mercredi 20 Mai 1987, (ramassage à partir de 4 heures du matin).

Dans le bulletin de Janvier 87, il a été indiqué par erreur 20 Mars au lieu de 20 Mai ; veuillez accepter toutes nos excuses.

## DON DU SANG

La prochaine collecte aura lieu le Vendredi 5 Juin aux emplacements habituels : Village parking devant la Mairie de 16 h. à 17 h. 30 ; parking groupe scolaire de l'Orée du Bois de 18 h. à 19 h. 30.

## A SAVOIR

La journée de congé mobile dite "Journée du Maire" est fixée au Mardi 9 Juin 1987, une permanence est néanmoins assurée à la Mairie.

## LES MINI-RECITALS

Cette année, deux mini-récitals seront donnés par les élèves du Conservatoire de Nancy :

- . Jeudi 14 Mai 18 h. 30 à l'Eglise - Musique de chambre
- . Vendredi 12 Juin 18 h. 30 au Château Salle des Etats - Violoncelle.

## PROJET DE JUMELAGE

Il y a quelque temps, M. APPFEL, habitant de notre Commune et ayant des attaches à la maison FRANCO-ALLEMANDE à Nancy, nous mettait en rapport avec M. GOEBEL, Président de cette maison.

Nous l'avons rencontré. Il nous a fait savoir qu'une Commune Allemande, présentant d'ailleurs certaines similitudes avec la nôtre, souhaitait un jumelage avec une Commune de notre région.

Nous n'avons pas exclu la possibilité d'être cette Commune, puisque depuis un certain temps déjà, cela est évoqué.

Il s'agit de la Commune d'ARMSHEIM de 1.500 habitants, située à environ 20 kms de MAYENCE et dont la principale similitude est que l'on y trouve un château.

Une délégation du Conseil Municipal va se rendre sur place très prochainement et, à notre tour, nous recevrons une délégation municipale de cette Commune

A la suite de ces rencontres, chacun jugera s'il y a lieu d'aller plus avant, ou d'en rester là.

## SUR NOTRE AGENDA

- . 1er Mai Fête des Mais Fléville Centre
- . 14 Mai Mini-récital (Musique de Chambre) à l'Eglise
- . 16-17 Mai Fête Patronale au Complexe Sportif
- . En Juin (date non définie) Gala de danse au Groupe Scolaire de l'Orée du Bois
- . 12 Juin Mini-récital (violoncelle) au Château
- . 19 Juin Concert de l'école de musique à l'Eglise
- . 20 Juin Feux de la St-Jean au Complexe Sportif
- . 14 Juillet Fête Nationale au Complexe Sportif
- . 11 Octobre Cross populaire Fléville Centre.

**MAINTENANT FLEVILLE A SON FLEURISTE  
GRACE A LA LIVRAISON GRATUITE \***

# IRIS FLEURS

*Compositions florales  
en toutes circonstances*



13, rue de la République  
54140 JARVILLE  
Tél. 83.51.61.56



\* uniquement Jarville et Fléville.

## **DROGUERIE BRETON**

### **PAPIERS PEINTS • PEINTURE • MOQUETTE**

**demi-gros  
gros**

41, rue Patton - Tél. 83.56.33.46  
54410 LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

**tout pour la décoration et l'entretien de la maison**

consultez nos nouvelles collections 85/86 et comparez nos prix :

- Papier peint** : remise 40 % à partir de 10 F le rouleau net
- Tissus muraux** : remise 10 à 20 % suivant métrage
- Moquette murale** : remise 10 à 20 % suivant métrage
- Moquette sol** : remise 25 %
- Peinture** : remise 10 à 20 % coloris importants, vendue en 25 kg pour gros travaux, ton blanc

**Pensez à vos travaux de jardin, vos loisirs de pêche, vos cadeaux**  
**Egalement à votre service : S.A BRETON. Tél. 83.51.01.78**  
Ravalement des façades, sablage et métallisation des persiennes, grilles, etc.  
réfection de vos intérieurs.

LE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS DE FLEVILLE A L'HONNEUR

Rappelez-vous, dans la nuit du 12 au 13 Janvier dernier, les locaux de la menuiserie DUCRET étaient la proie des flammes. Grâce à l'intervention rapide et conjuguée des corps de Sapeurs-Pompiers de NANCY et FLEVILLE, l'incendie a été maîtrisé avant qu'il ne se propage au sous-sol, là où sont stationnés les véhicules de chantier et installés les bureaux.

Grâce aussi à leur vigilance, dans le plus fort de l'incendie, toutes craintes pour la maison d'habitation de M. DUCRET, située à proximité immédiate de la menuiserie, ont été écartées. Il n'en reste pas moins vrai que les dégâts sont considérables.

Pour arriver à leurs fins, ces hommes ont lutté non seulement contre les flammes, mais aussi contre le froid vif (- 18 degrés) qui sévissait cette nuit là. Ce sont de véritables hommes de glace qui passaient le relais à ceux qui revenaient de la Mairie ; P.C. de ralliement pour la circonstance et où une boisson chaude les attendait.

La Municipalité n'est pas restée insensible au courage et au dévouement de ces hommes bénévoles, c'est pourquoi, à l'occasion d'une amicale réception à la Mairie le Jeudi 29 Janvier, M. le Maire, après avoir adressé ses félicitations pour le travail accompli, souligna l'importance de ce corps d'intervention rattaché au District qui, dans d'autres occasions, a pu se mettre en évidence, notamment lors du gigantesque incendie du bulding Joffre à NANCY, où le corps avait été appelé en renfort.

Il remercia également comme il se doit les Pompiers de NANCY représentés par leurs officiers, mais aussi la Gendarmerie de Ludres, venue mettre en place la déviation nécessaire et assurer l'ordre, et enfin les employés du technique de la Commune qui, tôt le matin, avaient dégagé la glace de la chaussée afin de rétablir rapidement la circulation.

M. DUCRET, encore sous le choc et très ému, avait tenu également à remercier de vive voix toutes ces personnes ainsi que la Municipalité pour cet élan de solidarité.



WEEK-END "PORTES OUVERTES A LA BIBLIOTHEQUE" REUSSI

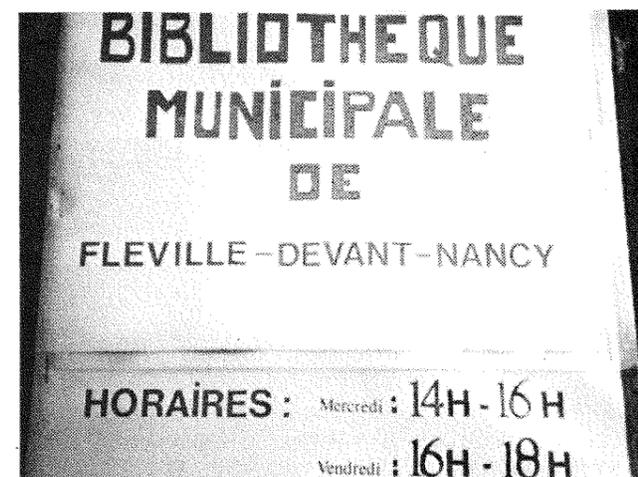
Les passionnés de lecture sont satisfaits, une bibliothèque municipale a été créée dans les locaux de la Mairie.

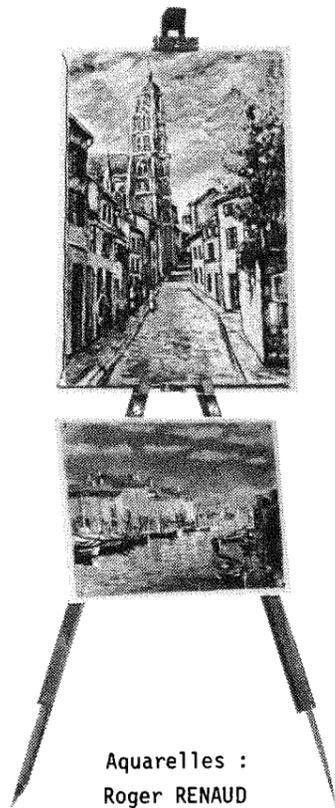
Avant de parler "Portes ouvertes", il est souhaitable de faire un retour en arrière. En effet, depuis 1978, grâce à FLEVILLE LOISIRS, les habitants de l'Orée du Bois avaient une bibliothèque sur place au Mille-Club. Elle fonctionnait bien puisqu'elle avait atteint des pointes de plus de cent adhérents. C'était il n'y a pas si longtemps encore, lorsque le lotissement comptait beaucoup de jeunes. Puis, le manque de fréquentation ne permit plus une ouverture régulière, si bien que cette activité déclina.

C'est alors que récemment, l'idée de créer une bibliothèque municipale à la Mairie fut évoquée, puisqu'aujourd'hui c'est au village que se trouve la plus forte concentration de jeunes.

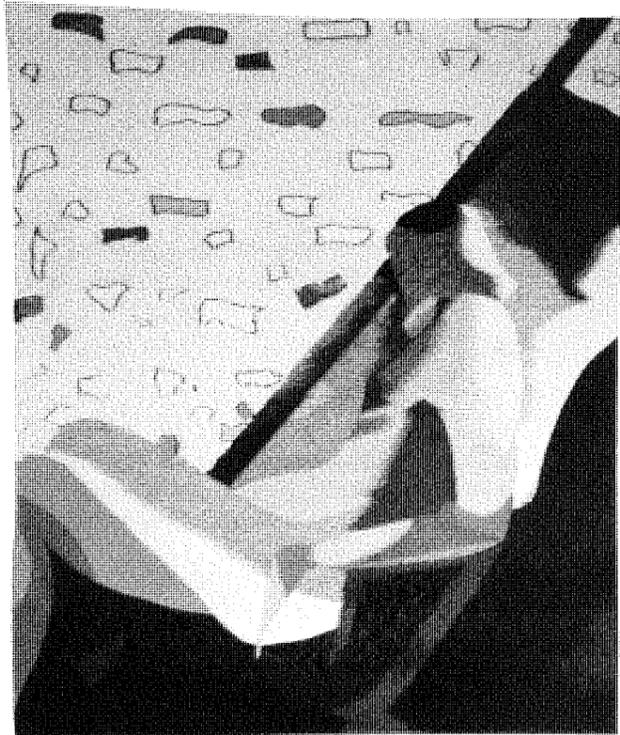
Une demande de matériel fut faite auprès du Département, une commission municipale composée de MM. CASSIN, BOULANGER, BOURY, LESOURD, MACAISNE fut mise en place et chargée d'élaborer le projet.

Il fut décidé de l'installer au 1er étage de la Mairie et de la faire fonctionner en recrutant du personnel rémunéré. La proposition de bénévolat de Mesdames MAYER et TISSOT écarta cette idée, et l'argent ainsi économisé fut utilisé pour l'achat de livres.





Aquarelles :  
Roger RENAUD



Tapisserie : Véronique FUCHS

La bibliothèque départementale de prêt nous fit don de 150 volumes, diverses personnes de FLEVILLE ont eu la gentillesse d'apporter près de 300 livres en tous genres pour petits et grands (qu'elles soient ici remerciées), FLEVILLE LOISIRS donna les quelques 300 livres qui lui restait de sa bibliothèque (nous remercions également cette Association) et une somme d'argent était dégagée des fonds communaux pour le complément. Si bien qu'à ce jour, ce sont plus de 1.500 volumes dont plus de 500 pour enfants, près de 1.000 pour adultes, mis à la disposition des familles Flévilloises.

Le Mercredi 7 Janvier avait lieu l'ouverture officielle et aujourd'hui plus de 50 familles ont déjà adhéré, à notre grande satisfaction.

Les 14 et 15 Mars dernier, afin de la faire mieux connaître, la Commission avait décidé d'organiser un week-end "Portes ouvertes", agrémenté d'expositions diverses, et appelé "Arts et Culture à Fléville".

Lors de ces deux journées, près de 300 personnes ont passé les portes de la Mairie et se sont enrichies à l'exposition sur la vie et l'oeuvre de Victor Hugo, prêtée par la Fédération des Oeuvres Laïques et préparée par FLEVILLE LOISIRS, et ont admiré les oeuvres d'artistes locaux et de la région.

Les huiles et aquarelles de Roger RENAUD de Fléville, les aquarelles à reflets de Claudine Remy-Forzy, les aquarelles à tons pastels de Françoise Beauregard, la marqueterie de Marc These et les tapisseries d'Aubusson de Véronique Fuchs. Toutes ces oeuvres de grande beauté ont ravi le public.

Enfin, le passage par la bibliothèque a permis à certains visiteurs de se faire une idée sur l'éventail de lecture proposé, pour d'autres, déjà adhérents, d'échanger leur livre, et pour sept familles de faire enregistrer leur adhésion.

Au cours du Vin d'Honneur offert aux exposants, Monsieur le Maire, entouré des membres du Conseil Municipal, a adressé ses félicitations aux artistes pour leurs oeuvres, et remercié les membres de la Commission pour l'organisation et le travail accompli.

Souhaitons longue vie à notre bibliothèque, dont le souci majeur sera de rester au goût du jour.

Des améliorations sont déjà envisagées.

Rappel des conditions d'admission :

- . 35 F. par famille et par an - Prêt des livres pour 15 jours maximum.
- . Pénalité de 1 F. par livre par semaine de retard.

Horaires d'ouverture : Mercredi de 14 h. à 16 h.  
Vendredi de 16 h. à 18 h.  
Fermé pendant les vacances scolaires.



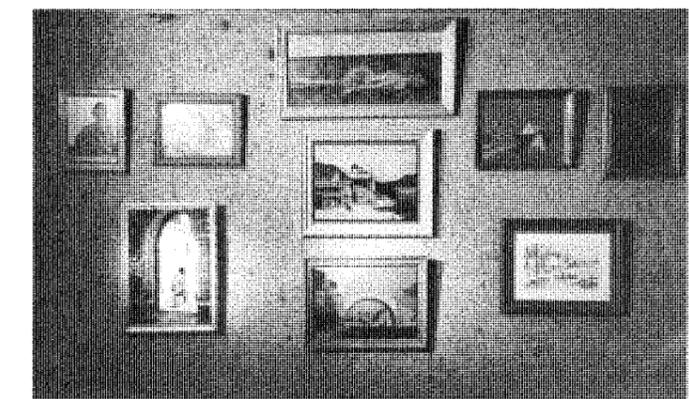
Exposition : Victor HUGO



Aquarelles : Françoise BEAUREGARD



Aquarelles : Claudine Remy-FORZY



Marqueterie : Marc THESE

SEANCE DU 9 FEVRIER 1987

AVENANT AU MARCHE AVEC L'ENTREPRISE C.L.M.P.  
POUR LA CONSTRUCTION DE LA 2ème TRANCHE DU GROUPE SCOLAIRE JULES RENARD

Le lot Menuiserie P.V.C., concernant la fourniture et la pose de menuiserie P.V.C. et porte d'entrée, a été confié à l'entreprise C.L.M.P.

Dans le but d'améliorer la sécurité dans le bâtiment, certains aménagements supplémentaires se sont avérés nécessaires en cours de travaux (fourniture et pose d'une barre anti-panique).

Le montant des travaux supplémentaires s'élève à la somme de 3.374,17 F. TTC.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

AVENANT AVEC L'ENTREPRISE BEGARD  
POSE D'UN FAUX PLAFOND DANS LE GROUPE SCOLAIRE

Le lot Plâtrerie Isolation, concernant la plâtrerie et l'isolation, a été confié à l'entreprise BEGARD.

Dans le but d'améliorer l'isolation dans le bâtiment, certains aménagements supplémentaires se sont avérés nécessaires en cours de travaux (pose d'un faux plafond).

Le montant des travaux supplémentaires s'élève à la somme de : 12.339,13 F. T.T.C.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

EXONERATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE POUR LES INDUSTRIELS  
S'INSTALLANT SUR LA ZONE INDUSTRIELLE

Monsieur l'Adjoint à l'Urbanisme informe l'Assemblée qu'une importante entreprise a l'intention de s'implanter sur le territoire de la Commune de FLEVILLE. A la suite de pourparlers entre Monsieur le Maire et la Direction de cette firme, l'aspect fiscal a été évoqué par rapport aux avantages concédés par le Gouvernement dans les pôles de conversion.

Par conséquent, il est demandé au Conseil Municipal de revoir les conditions d'exonération de la Taxe Professionnelle, en faveur de toute nouvelle création.

L'exonération actuelle est de 75 % pendant les deux premières années et de 25 % pendant les trois suivantes.

Le Conseil Municipal décide de fixer le taux d'exonération à 75 % pendant cinq années pour toute entreprise remplissant les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

F.N.A.C.A. : DEMANDE D'OFFICIALISATION DU 19 MARS  
COMME JOURNEE DU SOUVENIR

Après avoir pris connaissance de la lettre adressée par la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie rappelant l'hommage solennel que rend la F.N.A.C.A. depuis 20 ans, le 19 Mars de chaque année en souvenir des victimes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie,

Le Conseil Municipal demande au Gouvernement l'officialisation de cette journée anniversaire du "cessez-le-feu" du 19 Mars 1962, dédiée à la mémoire des 30.000 soldats Français qui ont fait le sacrifice de leur vie, ainsi que des victimes civiles.

QUESTIONS DIVERSES

**- OFFRE DE TERMINAUX MINITEL POUR LES ECOLES**

Un service d'information télématique accessible par Minitel, intitulé EDUTEL, est proposé pour les écoles.

Le Conseil Municipal donne un accord de principe, mais réserve sa réponse définitive après l'étude du coût qui sera examinée en commission scolaire en présence des directeurs des groupes scolaires primaires

**- SECURITE CARREFOUR C.D. 71 - Mairie - Ecoles**

Une réponse de la Direction de l'Equipement concernant la pose d'un ralentisseur est examinée par le Conseil Municipal.

Il en ressort que la pose de ralentisseurs est incompatible avec la circulation des poids lourds et des transports en commun et qu'elle représente une trop grande gêne phonique pour les riverains.

Parmi les solutions envisagées par le Conseil Municipal, sont retenues :

- . le changement des lieux d'entrée et de sortie de l'école maternelle Centre, afin d'éloigner les enfants du carrefour dangereux ; cette disposition sera effective à la rentrée des vacances de Février
- . l'étude d'une installation renforcée de feux clignotants ; dans cette perspective, un courrier sera adressé à la Direction de l'Equipement.

INFORMATIONS

**- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

La bibliothèque municipale fonctionne depuis le Mercredi 7 Janvier 1987 et sa fréquentation est d'ores et déjà satisfaisante.



SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 FEVRIER 1987

GROUPE SCOLAIRE 2ème TRANCHE

Résiliation du marché BEGARD - Lot Plâtrerie-Isolation.

Autorisation à Monsieur le Maire à passer un marché négocié.

Vu les lettres recommandées avec accusé de réception en date des 13 et 20 Février 1987, mettant en demeure Monsieur BEGARD Claude, demeurant à Poussay, 88500 Mirecourt,

L'entrepreneur n'ayant pas déféré à la mise en demeure, le Conseil Municipal, en application de l'article 49 du C.C.A.G., décide la résiliation du marché BEGARD, suite aux carences de l'entreprise. La résiliation est demandée aux frais et risques de l'entrepreneur.

Vu l'urgence des travaux, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à passer un marché négocié avec l'entreprise :

LORRAINE PLATRERIE  
Rue de l'Ancien Hôtel de Ville  
54110 ROSIERES-aux-SALINES.

**83.52.52.92**

**M. MAXANT**  
**ARTISAN MAÇON**

14, rue Robert-Chanel  
54116 TANTONVILLE

**POUR VOS TRAVAUX :**  
pavillon neuf ou rénovation - charpente - façade  
sol : carrelage - opus - etc.  
toute la maçonnerie

SEANCE DU 27 MARS 1987

BUDGET COMMUNAL 1987

Voir article spécifique.

PRIME DE NAISSANCE

La Caisse d'Epargne propose pour chaque nouveau-né, l'ouverture d'un livret d'Epargne crédité d'une somme de 50 F.

En Mars 1985, le Conseil Municipal avait décidé de participer à cet événement en versant également une somme de 50 F. lors de chaque naissance des enfants dont les parents sont domiciliés à FLEVILLE.

Sur proposition de la Commission des Relations Publiques, le Conseil Municipal décide l'augmentation de la prime de 50 à 60 F.

DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE  
AU SEIN DE LA COMMISSION "FETES ET ANIMATIONS"

Le Conseil Municipal accepte la candidature de Madame Mathilde DERRIERE.

**CHATELAIN  
DEPANNAGE**

R.N. 57 • RICHARDMÉNIL  
tél. 83.54.89.59

**FORFAIT RÉVISION  
SUR TONDEUSE**

nettoyage carburateur,  
allumage,  
vidange, 1 bougie,  
affûtage de la lame

**250,00<sup>F</sup>**

**PROMOTION TONDEUSE 87**  
FACILITÉS DE PAIEMENT

**Ex. : 4 FOIS SANS INTERETS**  
+ 1 révision gratuite

décoration  
revêtements

- PEINTURE
- PAPIERS  
PEINTS
- VITRERIE

**Antonio  
PATTERI**

49, rue Jean-Jaurès  
PONT-SAINT-VINCENT

**tél. 83.47.69.15**

# LE BUDGET COMMUNAL 1987

## UN BUDGET DYNAMIQUE

Le budget 1987 de la commune, proposé par les différentes commissions spécialisées, mis en forme par la commission des finances et voté en Conseil Municipal dans sa séance du 27 Mars 1987 est en progression de 15 % sur celui de l'année dernière.

Cette progression globale masque en fait une stagnation des dépenses de fonctionnement à un niveau compatible avec celui de l'inflation et une augmentation sensible des dépenses d'investissement qui progressent de près de 30 % grâce aux importantes subventions et autres recettes obtenues par la politique volontariste de la Municipalité.

## AU SERVICE D'UNE POLITIQUE VOLONTARISTE D'INVESTISSEMENT

Ainsi le caractère d'investisseur de la commune qui s'était affirmé ces deux dernières années avec la réalisation de l'Ecole Jules Renard est confirmé et infléchi par le lancement des aménagements et du peuplement de la Zone Industrielle de Fléville sud qui constituent, à terme, la seule possibilité d'enrichissement financier de la commune. En ce qui concerne la Zone Industrielle, deux importantes décisions ont été prises en 1986 :

- d'une part, le raccordement direct à l'Autoroute de Strasbourg devrait être réalisé en même temps que l'élargissement à 4 voies autoroutières du tronçon Ludres - Saint Nicolas-de-Port, ce qui facilitera à moyen terme son peuplement.

- d'autre part, S.E.B.L. a accepté d'aménager une partie de celle-ci en Zone Artisanale, ce qui favorisera un peuplement à court terme.

En accompagnement de cette nouvelle stratégie, et pour en être le fer de lance, ainsi que pour satisfaire des besoins propres, la municipalité se portera acquéreur de 2 000 m<sup>2</sup> pour installer l'annexe technique de la Mairie qui prendra le relais des bâtiments vétustes de la rue du Puits qui ne sont plus adaptés aux besoins communaux.

Cette opération chiffrée à 1,2 MF sera financée, pour 60 %, par une subvention de l'Etat au titre de la D.G.E. au taux de 30 % et par le produit de la vente du terrain de la rue du Puits. Ainsi, les besoins techniques de la Mairie seront satisfaits grâce à une bonne opération financière qui contribuera, en plus, au lancement de la Zone Industrielle.

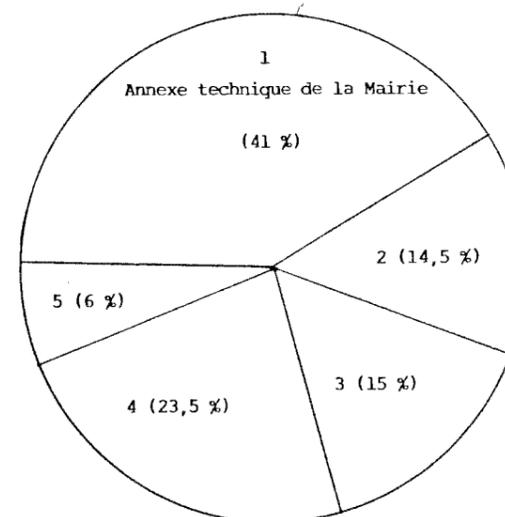
Par ailleurs, le Budget 1987 prévoit une importante opération de signalisation de la Zone Industrielle, qui sera réalisée avec les autres investisseurs publics concernés.

A côté de la priorité essentielle que constitue la Zone Industrielle, le budget d'investissement de la commune comprend d'autres opérations tout aussi importantes ou nécessaires. Parmi celles-ci on peut citer :

- La poursuite du programme scolaire avec en particulier l'achèvement de la 2ème tranche du Groupe Primaire Jules Renard et l'acquisition du mobilier de la salle polyvalente incluse dans ces locaux. L'ensemble de ce chapitre qui prévoit également l'achèvement de la clôture de la maternelle de l'Orée du Bois et de nombreuses acquisitions pour les groupes scolaires s'élèvent à 400 000 F environ. On peut signaler à ce propos que Madame l'Inspecteur Départemental des Ecoles Primaires a récemment fait à la municipalité des compliments très appuyés pour l'importance et la qualité des réalisations effectuées ces deux dernières années au profit des jeunes Flévillois scolarisés dans la commune.
- La tranche 1987 du programme d'aménagement et de création de trottoirs pour 230 000 F qui verra essentiellement cette année, d'une part la réalisation d'un des deux derniers îlots de l'Orée du Bois, le second devant l'être en 1988, et d'autre part l'aménagement de trottoirs rue du Château, du carrefour de la Croix du Soldat jusqu'à la Pharmacie.
- La poursuite des études jusqu'au stade pré-opérationnel de la future place urbaine derrière la mairie et de la Z.A.C. du Centre ville pour 230 000 F ; ainsi que le lancement du réaménagement du bâtiment de la Mairie nécessité par le départ en septembre des deux classes primaires l'occupant partiellement, pour 45 000 F.
- Diverses grosses réparations et aménagements dans les bâtiments communaux pour près de 200 000 F subventionnés à hauteur de 100 000 F.
- Une tranche 1987 d'amélioration de l'environnement qui comprendra, cette année, diverses plantations et débroussaillages, des acquisitions de matériel pour les espaces verts, le lancement d'une étude pour la réhabilitation des usoirs du village, le tout pour 120 000 F.
- L'acquisition de divers matériels et mobiliers pour la Mairie, la bibliothèque communale ouverte récemment et les festivités traditionnelles. A ce titre la Mairie poursuit son effort de modernisation. Ainsi, comme elle était passée en 1986 à l'heure du traitement de textes, elle fera en 1987 le pas de l'informatisation qui la place résolument parmi les communes les plus modernes et les plus dynamiques de sa catégorie en matière de gestion municipale.

### DECOMPOSITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

(2 760 000 F)



1) Annexe technique de la Mairie	1 130 000 F (41 %)
2) Investissements scolaires	400 000 F (14,5 %)
3) Modernisation de la commune (Z.A.C. - Usoirs - Informatique - etc...)	410 000 F (15 %)
4) Autres travaux	647 000 F (23,5 %)
5) Remboursement d'emprunts	173 000 F (6 %)

## FINANCE DE FACON SAIN ET EQUILIBREE

Comme en 1986, les dépenses d'investissement sont financées de façon parfaitement équilibrée comme le montre le tableau ci-contre,

L'autofinancement communal atteint 665 000 F (soit 24 %) en progression de 50 % par rapport à 1986 en raison des efforts de rigueur déployés en matière de gestion courante.

Les subventions atteignent 685 000 F dont 368 000 F pour l'annexe technique de la Mairie.

Pour les autres recettes, la vente des terrains de la rue du Puits est programmée pour 385 000 F.

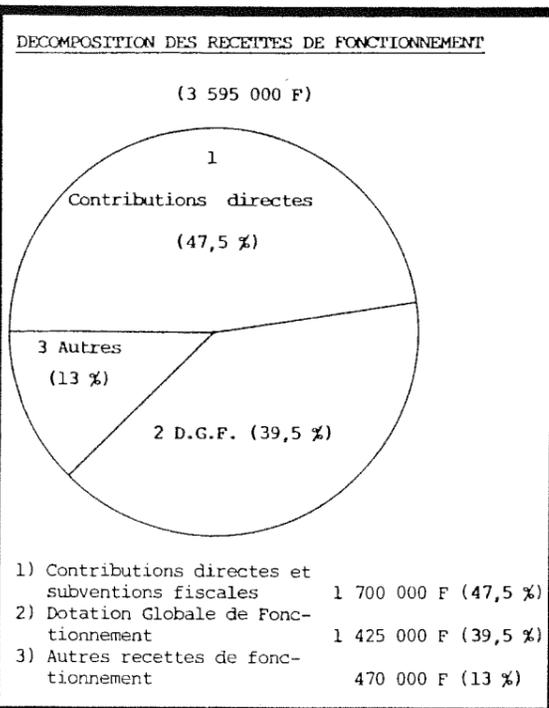
Les emprunts ne couvrent que 21 % des dépenses d'investissement soit 585 000 F. La progression de la dette reste ainsi identique aux 15 % réalisés en 1986 et maintient la commune très en deça de la moyenne nationale d'endettement des communes de sa catégorie ; ce qui démontre une bonne santé financière malgré l'exiguïté des recettes fiscales.

## GRACE A UNE GESTION RIGOREUSE

Les dépenses de fonctionnement progressent, quant à elles, de 4 %, niveau compatible globalement avec celui de l'inflation réelle.

En fait cette progression résulte exclusivement des nouvelles charges induites par l'ouverture, en année pleine, de la première tranche du Groupe Scolaire Jules Renard et, pour quatre mois, de sa deuxième tranche. Sans ces charges nouvelles, les dépenses de fonctionnement réelles de la Mairie auraient été en légère baisse : la plupart des comptes, hormis ceux concernant le personnel, la dette et les subventions (parmi lesquelles la coopérative et la piscine scolaire) sont en effet en régression de 3 à 15 % en raison d'un important effort de gestion courante.

La bonne gestion communale permet de dégager un autofinancement de 665 000 F, en progression de 50 % sur 1986.

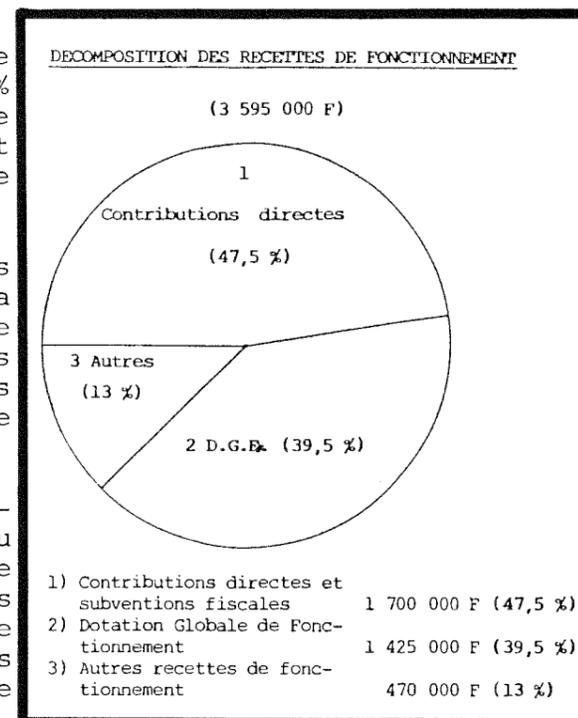


## AVEC UNE FISCALITE MAINTENUE AU NIVEAU DE L'INFLATION

Si la Dotation Globale de Fonctionnement augmente de 13 % (112 000 F), aucun prélèvement sur le résultat de l'exercice antérieur n'est possible cette année comme cela a été le cas pour le Budget 1986.

La politique à la fois rigoureuse et audacieuse de la municipalité ces dernières années porte cependant ses fruits puisque les versements de l'Etat au titre des contributions directes progressent de 62 % (210 000 F).

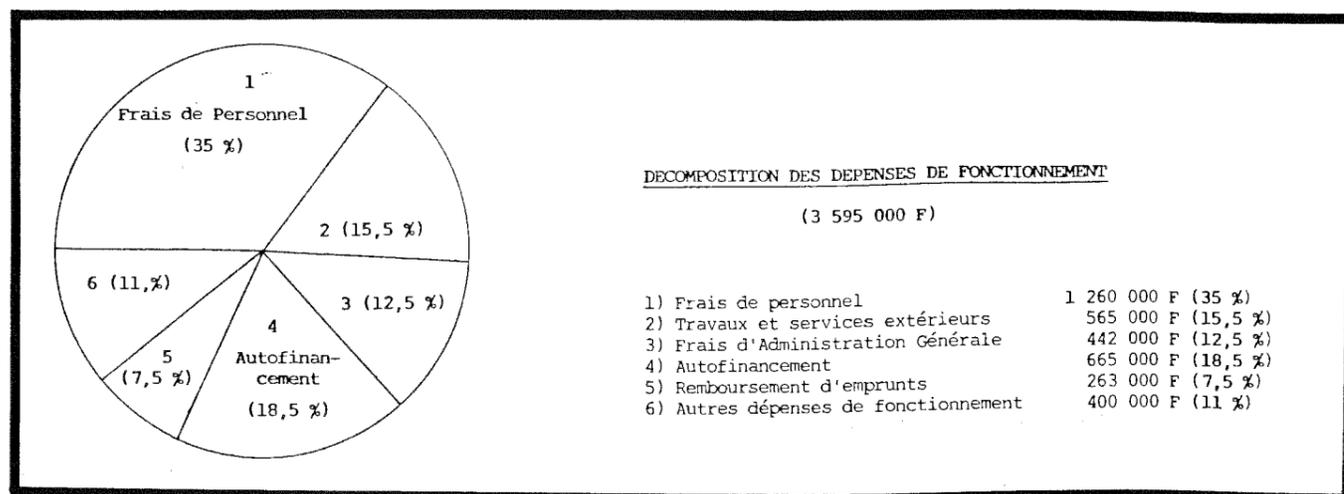
Aussi, la fiscalité locale a-t-elle été maintenue à un niveau compatible avec l'inflation réelle de 1986. Elle progressera, tout au moins pour ce qui est de la part communale, de 3,5 % en moyenne, avec cependant des ajustements taxe par taxe pour permettre une meilleure justice fiscale.



Les taux des quatre taxes locales varieront comme indiqué ci-dessous :

LES NOUVEAUX TAUX FISCAUX POUR 1987			
	1986	1987	VARIATION
TAXE D'HABITATION	4,96	5,20	+ 5 %
FONCIER BATI	10,22	9,90	- 3 %
FONCIER NON BATI	14,22	14,64	+ 3 %
TAXE PROFESSIONNELLE	6,36	6,55	+ 3 %

0-0-0



La volonté d'aménagement de la Mairie apparaît clairement dans la simple comparaison des chiffres : les investissements 1987, atteindront 2,765 MF contre 0,875 MF en 1984, soit une progression de plus de 200 % en 3 ans et 70 % en moyenne par an (alors que de 1981 à 1984, les investissements avaient augmenté globalement de 16,5 %, soit 5,5 % en moyenne annuelle).

Mais si le budget communal atteint de nouveaux sommets, cela n'est dû qu'à une politique volontariste vis à vis des partenaires publics et à une gestion rigoureuse du fonctionnement quotidien de la municipalité.

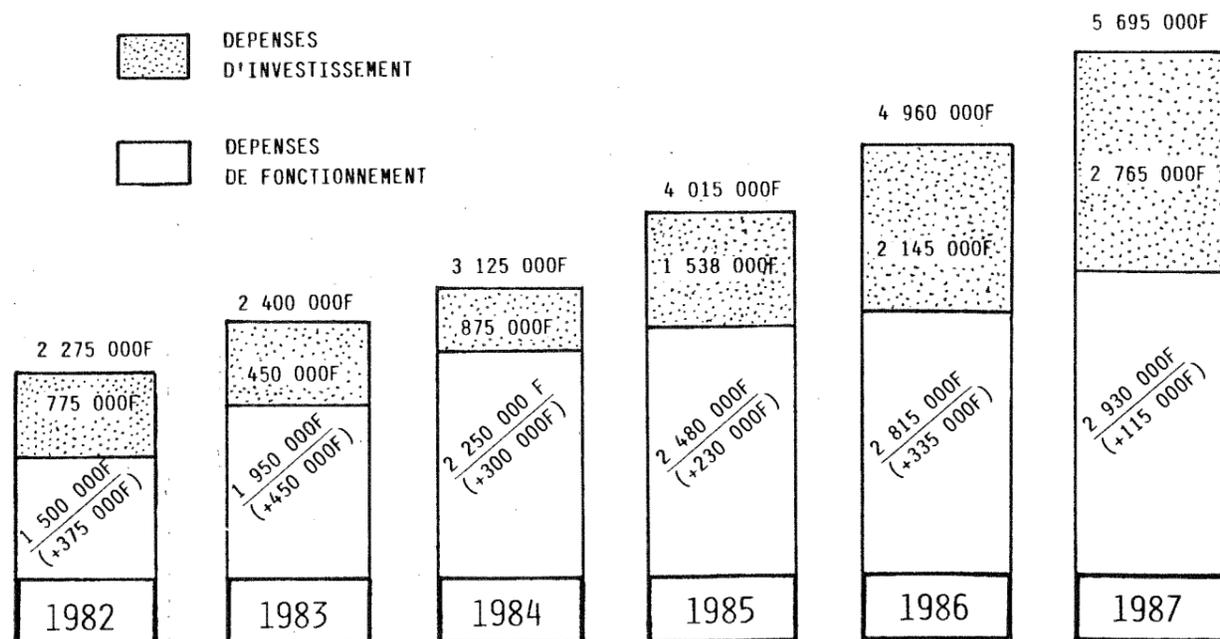
Ainsi, une amélioration sensible des services publics communaux, la création de nouveaux services (nouveau groupe scolaire, bibliothèque, salle polyvalente), ainsi que les investissements nécessaires à ces opérations ou programmés pour d'autres réalisations ultérieures, ne se répercuteront sur la feuille d'impôts de chaque Flévillois que pour une quote part comparable à celle de l'inflation.

En cela, le bilan financier de la commune reste parfaitement sain et satisfaisant et est toujours porteur d'avenir pour les prochaines années.

**QUELQUES CHIFFRES UTILES**

Population réelle selon recensement complémentaire 1985....	2 591 habitants
Population fictive selon recensement complémentaire 1985...	104 habitants
Nombre de logements habités.....	769
Nombre de logements en chantier.....	37
Nombre d'élèves des écoles publiques du 1er degré.....	306
Personnel communal.....	13

**EVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL (DEPENSES) DEPUIS 1982**



**CHARPENTIER Frères**  
S.A.R.L. — Gérant : M<sup>r</sup> Bernard GIRARD

88, rue Général-Patton - Tél. : 83.51.26.74  
54410 LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

- **Tôlerie :**  
Gaines de ventilation;  
Armoires et pupitres électriques;  
Tuyauteries de fumée et dépoussiérage;
- **Serrurerie :**  
Menuiserie métallique;  
(fer - aluminium)
- **Chaudronnerie :**
- **Forge :**
- **Grilles et Balcons :**
- **Tous travaux sur plans :**

Entreprise de maçonnerie  
Travaux publics et particuliers

**PHILIPPE BURGARD**

7, rue du Château  
54710 FLÉVILLE - Tél. 83.26.36.93

30, place des Vosges  
54000 NANCY - Tél. 83.35.58.01

Travail soigné

studio **AD**

photo industrielle  
et aérienne  
reportages techniques

Centre Chaudeau  
54710 LUDRES  
tél. 83.54.81.65

**PÉPINIÈRES PAUCHARD & FILS**  
54290 Roville-devant-Bayon  
Ets fondés en 1861

- ★ **Pépinières générales**  
tous végétaux de plein air
- ★ **Entreprise parc et jardins**  
étude et réalisation de jardins privés et ensembles publics  
plantation, engazonnement, dallage  
maçonnerie et terrassements paysagers  
terrains de sport, tennis, agresport  
décompactage de sol

tél. 83.72.51.08  
83.72.88.75

## LA ZONE INDUSTRIELLE MISE EN VALEUR

### PAR LA CREATION D'UNE ZONE ARTISANALE

Suite à diverses demandes d'artisans souhaitant s'installer sur la Zone Industrielle et auxquels nous ne pouvions donner satisfaction puisque cette zone ne peut recevoir que l'industrie lourde, nous avons sollicité S.E.B.L. propriétaire des terrains ainsi que le Comité du Syndicat Mixte afin qu'ils étudient la possibilité de dégager une surface de terrain au sein de cette zone pour répondre aux besoins.

Récemment, nous avons obtenu une réponse favorable, pour l'équipement d'une zone artisanale de 14.000 m<sup>2</sup> dans un premier temps, située vis-à-vis des implantations GRAVELEAU - ALBERT et MICHEL et POCLAIN. C'est une bonne nouvelle pour notre Commune qui va être en mesure de satisfaire les clients potentiels désirant acquérir 1.000 à 2.000 m<sup>2</sup> de terrain, au prix raisonnable de 98,00 F. le m<sup>2</sup> H.T.

### PAR L'EXEMPLE DE LA COMMUNE

Afin de donner l'élan à cette nouvelle zone, la Municipalité a saisi l'opportunité de cette création pour acquérir une parcelle de 2.000 m<sup>2</sup>, dans le but d'y implanter des annexes techniques.

### PAR UN PROJET D'ECHANGEUR ET UNE MISE A JOUR DE LA SIGNALISATION

Nous pensons que notre exemple sera suivi, puisque ces zones industrielle et artisanale, du fait de la proximité immédiate de l'Autoroute A 33, seront idéalement desservies, si le projet d'échangeur se concrétise, lors de la mise à quatre voies de cette autoroute.

En attendant la réalisation de ce projet, où tout est mis en oeuvre pour qu'il aboutisse, la Municipalité, consciente des difficultés actuelles pour accéder à la zone, a décidé en collaboration avec le service circulation du District et de la DDE (service autoroutes) de revoir toute la signalisation des accès y menant.

### PAR LA PROMOTION PUBLICITAIRE

Enfin, un dépliant publicitaire tiré à 3.000 exemplaires vantant ces terrains industriels pour les raisons évoquées plus haut, vient d'être réalisé et sera distribué aux entreprises de la région.

S.E.B.L. : Société d'Équipement du Bassin Lorrain

Syndicat Mixte : Conseil Général - Chambre de Commerce et d'Industrie

## **L'ENVIRONNEMENT**

Avec le retour du printemps, les travaux à l'extérieur vont reprendre. Les premières tontes de gazon, le nettoyage des jardins et autres travaux. Il est à rappeler que l'usage des tondeuses, tronçonneuses et autres appareils bruyants est interdit le dimanche et qu'il est également défendu de brûler ses déchets surtout dans les lotissements, alors respectez vos voisins. Des bennes à ordures sont à votre disposition à Heillecourt, servez-vous en.

Vous avez peut-être remarqué qu'il n'y a pas eu de fleurs dans les bacs devant la Mairie ainsi qu'à l'Orée du Bois. C'est un peu la conséquence du vandalisme qui se plaît à dégrader les arbustes et couper les fleurs. Malgré tout, de nouvelles plantations seront faites à base d'arbustes et de fleurs. Un gros effort sera encore fait cette année pour améliorer notre cadre de vie.

L'entreprise Pauchard a mis en place aux "Hauts de Fléville" un certain nombre d'arbres et d'arbustes ainsi que des jardinières et bancs, les jardinières vont être fleuries par la commune.

Les entrées des autres lotissements seront également améliorées.

### CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Il faut déjà en parler car la saison revient vite. Cette année encore notre commune participe à ce concours comme annoncé dans le bulletin de janvier, nous allons concourir dans les catégories suivantes :

- 1ère catégorie : Maisons et jardins
- 2ème catégorie : Décors floraux installés sur la voie publique
- 3ème catégorie : Balcons ou terrasses sans jardin
- 4ème catégorie : Fenêtres et murs
- 5ème catégorie : Immeubles collectifs, édifices publics
- 6ème catégorie : Hôtels, cafés, commerces.

Le premier de chaque catégorie sera présenté au Jury départemental. Une réunion préparatoire a lieu au début du mois de juin. Chaque membre du jury, composé des gagnants de l'année précédente recevra une convocation. Une participation importante est souhaitable. Les personnes qui désireraient en faire partie peuvent se faire inscrire en Mairie.

La Commission de l'Environnement

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre communal d'Action Sociale constitue un établissement public communal géré par un Conseil d'Administration qui est présidé par le Maire ou, en son absence, par un vice-président élu, ayant reçu délégation.

Le Conseil d'Administration comprend, outre son président, en nombre égal :

- des membres élus, en son sein, par le Conseil Municipal et dont la durée du mandat suit le sort de celle du Conseil Municipal ;
- des membres nommés.

Signalons, à ce sujet, qu'une innovation a été introduite par la loi. Ces membres étaient auparavant désignés par le Préfet. Désormais, ils le seront par le Maire et choisis parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la Commune.

Au nombre des membres nommés doivent figurer :

- un représentant des associations familiales, désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales ;
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département ;
- un représentant des personnes handicapées du département.

Toutes dispositions ont été prises par la Municipalité pour que ces modifications interviennent.

Sont nommés à compter du 1er Janvier 1987, membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Fléville :

- Madame Marie-France MACAISNE, représentante des associations familiales,
- Monsieur Robert PARIZOT, représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département,
- Madame Jeannine HACQUARD, représentante des associations de personnes handicapées du département,
- Madame Claudine GELHAYE.

La Commission du C.C.A.S.

<b>jean AUBRY</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• escaliers</li><li>• cuisines</li><li>• survitrage</li><li>• double vitrage</li></ul>	<b>ARTISAN MENUISIER</b>
		Ruelle, Bas du Village 54710 FLÉVILLE-DEVANT-NANCY tél. 83.54.66.67

## LE 3<sup>ème</sup> AGE A FLEVILLE

Le 26 Février fut retenu pour organiser le premier voyage de l'année du Club du 3<sup>ème</sup> Age.

Pour cette sortie, nous avons préféré une ferme-auberge où nous avons passé la journée.

Après le repas, nos anciens se sont retrouvés sur la piste de danse.

C'est à 20 h. que nous regagnions FLEVILLE, enchantés de cette journée.

Rappelons que le Club se réunit tous les jeudis de 14 h. à 18 h. dans la salle du Conseil Municipal.

La bonne humeur ne manque pas, les jeux de tarot et de belotte sont de rigueur.

Au complexe sportif, des bénévoles du Club viennent de terminer l'aménagement d'un jeu de quilles.

Un planning d'occupation sera établi en collaboration avec la Mairie.

Le Comité

<b>NANCÉA</b>	QUINCAILLERIE
~~~~~	
<b>SPECIALISTE INCONTESTE</b>	
SERRURERIE	
<del>TELAUTOMATE SÉCURITÉ</del>	
~~~~~	
122 avenue Foch 54270 ESSEY-LES-NANCY Tél. 83.21.08.12	



## LES ECOLES

**ATTENTION**

**RENTREE 87-88 - INSCRIPTIONS**

A compter de cette année, une permanence en Mairie sera tenue aux mêmes dates que les écoles pour l'inscription préalable des enfants.

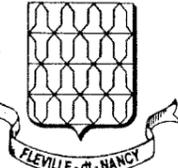
Il sera donc nécessaire de passer d'abord en Mairie, puis à l'école.

### LE POINT SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

La salle polyvalente sera terminée pour la rentrée 87-88, mais non équipée.

Le projet de restauration est toujours à l'étude, mais non réalisable pour cette rentrée, car non inscrit au BP 87 et aucune décision n'a été prise par le Conseil Municipal en ce qui concerne le fonctionnement et la date d'ouverture.

C'est dans ce sens que par courrier du 17 mars 1987, Monsieur le Maire s'adressait au Président de l'Association de gestion et de promotion de la restauration, Monsieur FRANCAIS, dans les termes suivants :

	<b>MAIRIE de</b> <b>FLÉVILLE-devant-NANCY</b>
18, rue du Château 54710 LUDRES Tél. (8) 354.65.00 N° : 111/87	FLEVILLE-devant-NANCY, le 17 MARS 1987
	Monsieur FRANCAIS Jacques Président de l'Association pour la Promotion et la Gestion de la Restauration Collective de Fléville 3, rue des Marronniers 54710 FLEVILLE-devant-NANCY
	Monsieur le Président,
	<p>Pour faire suite, à différents documents que vous avez adressés à la Mairie et à la suite de l'Assemblée Générale constitutive de votre association à laquelle vous avez eu l'amabilité de m'inviter, mais en me refusant la parole, je vous précise les points suivants :</p> <p>1 - la salle polyvalente à laquelle vous faites allusion pour une éventuelle cantine scolaire est, et restera, propriété exclusive de la commune qui s'en réserve la gestion et la maîtrise totale. En effet, les impératifs de gestion publique, empêchent de déroger aux règles habituelles en la matière. Cette salle a été conçue pour, outre ses usages publics, être éventuellement mise à disposition des différentes associations et autres usagers de la commune. Des conventions seront passées entre la commune et ses différents utilisateurs en fonction d'un planning d'occupation qui sera déterminé par la Mairie. Un règlement d'utilisation sera arrêté en temps utile.</p> <p>2 - En ce qui concerne l'aspect financier de l'éventuelle cantine, ce problème sera abordé dans le cadre de l'élaboration du budget 1987 de la commune en fonction de ses possibilités et des priorités arrêtées par le conseil municipal parmi lesquelles figurent l'achèvement du groupe scolaire et ses abords. En tout état de cause, il est hors de question que la commune embauche ou rémunère du personnel pour toute mise à disposition de cette salle.</p> <p>Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.</p>
	Le Maire,  J. LE BRASSEUR.

## L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET LA GESTION DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

L'association pour la Promotion et la Gestion de la Restauration Collective à FLEVILLE a été constituée le mardi 10 Mars 1987 au cours de l'Assemblée Générale qui rassemblait 38 adhérents, futurs usagers de la cantine qui équipera la salle municipale polyvalente.

Pour le moment, cet équipement n'est qu'embrionnaire puisque, pour sa part, la Municipalité n'envisage pas de réaliser les travaux à court terme, considérant que le programme des travaux scolaires doit être terminé avant d'entamer cette phase d'équipement (sic).

Dans un premier temps, l'Association s'est surtout fixée comme buts de participer à la constitution du dossier et à mettre en oeuvre, avec l'appui des Associations de Parents d'Elèves, la garde péri-scolaire qui devra inévitablement accompagner la mise en place de la restauration. En ce qui concerne l'accueil des enfants et l'animation des mercredis, un dossier a été transmis à l'ASSOCIATION FAMILIALE.

Au cours de cette Assemblée Générale Constitutive, les statuts ont été arrêtés et un Conseil d'Administration a été élu :

- Collège des membres créateurs

. FCPE	M. FRANCAIS Jacques	Président
	Mme TROMBINI Josette	Secrétaire
	M. POIRSON Michel	
. PEEP	Mme BOYER Louissette	
	Mme MANET Chantal	Vice-Présidente
	M. HOUSSELLE J.-Paul	Trésorier
- Collège des membres Associés

. FLEVILLE LOISIRS	Mme DUMET M.-José	Secrétaire-Adjointe
. ASSOCIATION FAMILIALE	Mme MARIN A.-Marie	
. Municipalité	"à désigner"	
- Collège des usagers

	Mme AUBERT Monique	
	M. BLIN-LACROIX J.-Luc	
	Mme DUCHET Nadia	Trésorière-Adjointe
	Mme LALOUX Annie	
	M. RUER Marcel	
	M. SIMON	

### Ont été élus Commissaires aux Comptes

Mrs TALLEMENT Alain et WOLF Régis  
(Un représentant de la Mairie reste à désigner)

L'adhésion annuelle à l'Association a été fixée à 25 F. par famille.

Avant de se séparer, les adhérents à l'Association ont voté 2 motions à l'attention du Conseil Municipal :

- L'une concerne une demande de subvention de fonctionnement pour l'Association,
- L'autre demandant l'inscription prioritaire au budget primitif 87 de la réalisation de l'installation et de son équipement.

Nous souhaitons vivement que la coopération la plus étroite possible s'établisse avec les élus autour de ce projet qui doit rassembler le maximum de volontés pour la qualité de la vie à FLEVILLE dans le dynamisme et avec responsabilité.

Le Président du Conseil d'Administration  
J. FRANCAIS

# Comité de Parents : F.C.P.E.

## QUE S'EST-IL PASSÉ DANS NOS ÉCOLES AU COURS DU 1er TRIMESTRE 87 ?

\* A la suite des Conseils d'Ecoles de Novembre et Décembre 86, la Commission de Synthèse Trimestrielle des Ecoles, mise en place par la Mairie, a tenu sa première réunion le 12 Janvier.

Cette commission se compose :

- De Monsieur le Maire et ses adjoints
- Des membres de la Commission Municipale aux Affaires Scolaires et de la Commission extra-municipale
- Des Présidents des Comités locaux FCPE et PEEP
- Des Directeurs des Ecoles

Au cours de cette réunion, ont été examinés :

### . Evolution des effectifs scolaires

La baisse prévisible des effectifs à l'Orée du Bois peut faire craindre pour le maintien des 3 classes à la rentrée en Primaire. L'évolution est suivie avec beaucoup d'attention et d'intérêt par tous les partenaires et, pour notre part, nous ferons tout ce qui est possible pour nous opposer à une fermeture.

Par contre, au village, la progression a conduit la municipalité à demander l'ouverture d'une 6ème classe en Primaire et à envisager une 4ème classe en Maternelle.

Les Parents d'Elèves ont encouragé et appuyé cette demande. La décision devrait être connue dans les semaines à venir.

### . Piscine

La Mairie de LANEUVEVILLE a décidé une révision de la répartition des créneaux d'utilisation par les scolaires et surtout une augmentation de ses tarifs. Le budget communal prendra 50 % de cette augmentation en charge. La participation des parents pour cette activité sera donc de 6 F. par enfant pour les deux trimestres et par séance (20 séances).

### . Lecture

Les enfants ont la possibilité de lire en utilisant les bibliothèques de classes et le bibliobus. De plus, des créneaux seront étudiés pour ouvrir la bibliothèque municipale récemment créée aux scolaires.

### . Sécurité aux abords des écoles du centre

Des aménagements seront réalisés pour la sortie des écoles, notamment la Maternelle. La sécurité restera malgré tout une affaire d'adultes et une question d'autodiscipline collective.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu le Lundi 6 Avril après les réunions de Conseils d'Ecoles de Mars.

## \* PROJET CANTINE ET GARDE PERI-SCOLAIRE

Sous l'impulsion des deux Associations de Parents d'Elèves et notamment de leurs représentants au Conseil d'Ecole Maternelle du Centre, une Association a été constituée le Mardi 10 Mars à laquelle se sont associés FLEVILLE LOISIRS et l'ASSOCIATION FAMILIALE.

Le dossier est désormais entre les mains de cette Association qui s'est fixée comme buts de promouvoir le dossier "cantine" et d'assurer la gestion de restauration collective le moment venu.

L'association aura également à se pencher rapidement sur le dossier de la garde péri-scolaire en collaboration avec les Associations de Parents d'Elèves et les enseignants.

## \* STATUT DE MAITRE-DIRECTEUR

Un projet de réforme du Ministre de l'Education Nationale a provoqué chez les enseignants un mouvement de protestation et une mobilisation qui se sont traduits par des manifestations et par des grèves. En tant que Parents nous ne pouvons rester insensibles à cette détérioration du climat scolaire.

Pour notre part, nous n'avons jamais réclamé le "maitre-directeur". Ce nouveau rôle impartit au Directeur nous pose un certain nombre de questions notamment concernant l'avenir des équipes pédagogiques, le rôle des Conseils d'Ecoles, la place des Parents par rapport à cet intermédiaire hiérarchique entre parents et enseignants.

Enfin, nous posons la question ; "Comment ce nouveau-chef, maitre-directeur, assurera-t'il la réussite scolaire de nos enfants ?".

La FCPE considère que rien de positif ne sera fait en ce qui concerne le système éducatif et la réussite scolaire, sans l'adhésion du plus grand nombre ; enseignants, parents, jeunes.

Le dialogue et la concertation doivent reprendre sur tous les problèmes de l'école.

3, Rue des Marronniers  
Tél. 83.54.63.88

Pour le Comité local FCPE  
Le Président, J. FRANCAIS

**Auto-Ecole**  
**CHAPUZOT**

43 ter, rue de la République  
Tél. 83.51.52.13 - JARVILLE

**18 ANNÉES D'EXPÉRIENCE**

Tous les jours, cours et tests de code  
Audiovisuel permanent  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

**Bon pour une REMISE de 20 % sur l'inscription**

# Comité de Parents : P.E.E.P.

## CANTINE - Garderie - Periscolaire : Une Association est née

Le 10 mars 1987, une assemblée générale a voté des statuts, élu un comité d'administration et adopté deux motions : demande d'une subvention et de l'inscription au budget primitif 1987 de l'investissement en équipement de la salle polyvalente en salle de restauration.

La nouvelle association a également demandé à Monsieur le Maire qui était présent, la constitution d'un dossier financier tenant compte de toutes les possibilités de subventions (CAF, Jeunesse et sport ...). Un élan est créé afin que des infrastructures répondent aux besoins d'une population qui évolue.

## OUVERTURE DE CLASSES en primaire et maternelle Jules Renard

Nous n'avons pas de nouvelles de l'inspection académique ce qui semblerait signifier qu'il n'y aura pas de création d'une 6ème classe en primaire et d'une 4ème classe en maternelle puisque les écoles où une ouverture ou une fermeture se produisait en ont déjà été averties.

Il nous faut donc maintenant attendre de connaître les effectifs après les inscriptions en juin pour décider d'une nouvelle intervention auprès de l'Inspecteur d'Académie. Mais la rentrée 1987 en maternelle Jules Renard risque d'être difficile avec des structures inadaptées aux enfants et à leur nombre. Seule la construction d'une nouvelle école maternelle pourra résoudre le problème. En attendant ce sont 95 jeunes enfants qui vivent dans du provisoire.

## SECURITE

Actuellement circuler à pied ou en voiture aux abords des écoles du village est difficile.

Cette situation provisoire, certes, réclame de tous, parents et élus locaux, une réflexion, des mesures et une grande prudence.

Nous proposons à nouveau de matérialiser un chemin piétonnier qui arriverait derrière l'école Jules Renard, par la ruelle du Haut du Village, et permettrait de diminuer le nombre de voitures aux sorties de classe.

Pour l'Association PEEP  
Chantal Manet

# COMMUNIQUE

## CENTRE INFORMATION JEUNESSE LORRAINE

### *L'INFORMATHEQUE*

### **'INFORMER TOUS LES JEUNES DANS TOUS LES DOMAINES ET PAR TOUS LES MOYENS'**

#### **UN ACCUEIL**

une équipe de professionnels vous accueille individuellement ou lors d'ateliers collectifs.

#### **UNE MINE D'INFORMATIONS**

600 DOSSIERS, 20000 ADRESSES, une foule d'idées concernant enseignement, métiers, formations, loisirs, vacances, sports, emploi, pays étrangers, vie pratique....

#### **DES SERVICES**

BABY-SITTING, Ecrivain Public, des Panneaux d'affichage regroupant les petites annonces gratuites, les avis de concours, les offres d'hébergement et les petits boulots..

#### **UNE PRODUCTION REGULIERE**

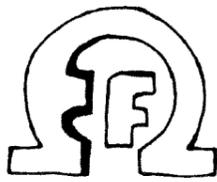
Un journal télématique, des Flashs radio, des vidéogrammes, des Expositions, des plaquettes d'information à thèmes précis, un abonnement aux fiches de syntaxe.

#### **UN VERITABLE RESEAU**

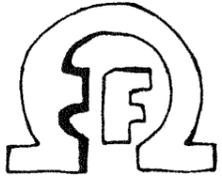
Des antennes et Points correspondants chargés de diffuser l'information localement, un réseau de Points de Vente CARTES JEUNES.

#### **A VOTRE DISPOSITION :**

C.I.J.L.  
20 Quai Claude le Lorrain  
54000 NANCY  
TEL : 83.37.04.46  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H30 à 12H ET DE 14H à 18H30



## ASSOCIATION FAMILIALE



Le printemps est arrivé, et avec lui, hommes et nature renaissent à la vie.

L'équipe de l'A.F.F. en fait de même, et vous présente aujourd'hui son programme des vacances de l'été 87.

Un bref retour en arrière, pour rappeler que douze adolescents de la Commune sont allés, en Février dernier, se dérouiller les jambes sur les pentes fortement enneigées des "Portes du Soleil", aux confins de la Haute-Savoie et de la Suisse, pendant les vacances scolaires. Mais je préfère laisser la plume à Nelly BRASSAC, qui encadrerait cette belle et fougueuse jeunesse...

"Quoi de plus enthousiasmant que de partir avec une douzaine d'ados pour skier 9 jours dans les Alpes, aux "Portes du Soleil", en Février. Neige ? oui. Froid ? oui. Soleil ? non avec une heure de soleil en neuf jours !... Mais tout de même, ski tous les jours sur une bonne neige. On ne maîtrise pas encore le temps, mais la bonne humeur, la vie en collectivité dans un vieux chalet, oui. Une réunion des participants, et leurs parents, où des diapos prises durant le séjour seront projetées, rassemblera tout ce monde en Avril prochain."

Espérons que le soleil se montrera plus souvent durant le camp de Pâques que d'autres enfants attendent avec impatience pour rejoindre la Haute-Savoie (La Chapelle d'Abondance), où ils pourront s'initier ou se perfectionner aux joies de la Glisse en compagnie de nos animateurs et des moniteurs de l'Ecole de Ski Français.

Mardi 10 Mars, notre Association a assisté à l'Assemblée Générale constitutive de "l'Association pour la Promotion et la Gestion de la Restauration Collective à Fléville", à laquelle étaient invitées différentes Associations de notre Commune et la Municipalité.

Après avoir obtenu l'assurance verbale de Monsieur FRANCAIS et de Madame MANET, représentant le bureau provisoire, que la gestion de cette cantine ne pourrait en aucun cas menacer l'équilibre financier des différents partenaires, l'Association Familiale de Fléville a adhéré à cette Association. Nous avons présenté, dans le Collège associés, Madame MARIE MARIN comme membre du Conseil d'Administration, et Monsieur Alain TALLEMENT à la commission de contrôle des comptes de cette nouvelle Association flévilloise. Nos deux représentants ont été élus à l'unanimité des suffrages exprimés.

Parlons maintenant du présent : Fête des Mais, voyage d'une journée en Champagne, gala de danse sont programmés avant les vacances d'été.

**Vendredi 1er Mai** : neuvième édition de la traditionnelle Fête des Mais, où nous aurons le plaisir de présenter au public le groupe folklorique "La Soyotte" de Saint-Dié, Pierre Cochard, facteur de cor des Alpes et ses amis lanceurs d'oriflammes, venus tout spécialement de Montreux (Suisse).

**Samedi 23 Mai** : journée détente pour tous en et au Champagne. Départ de Fléville à 6 h., en autocar grand luxe. Arrêt à Saint-Dizier, pour un rapide petit déjeuner. Epernay (visite guidée, en petit train, d'une cave

de Champagne, suivie d'une dégustation gratuite). Route du Champagne autour de la Montagne de Reims et arrêt à Mailly Champagne où sera servi un excellent repas champenois, digne de la cuisine française (nous l'avons testé pour vous). Reims : visite d'une autre cave, différente de la première et sans dégustation, Cathédrale, temps libre en fonction de l'horaire. Fort de la Champelle (pour ceux de 14/18 et leurs descendants). Saint-Dizier (arrêt facultatif pour les affamés) et retour à Fléville dans la soirée.

Prix par personne : 200,00 Francs, comprenant le déjeuner et les visites.

Ne sont pas compris : les boissons, le petit déjeuner, les dépenses d'ordre personnel et le casse-croûte éventuel le soir, sur la route du retour.

Nous accueillons sans restriction hommes, femmes et enfants de tous âges, adhérents ou non de l'A.F.F., vos voisins et amis de et hors Fléville, les membres de votre famille.

**Un soir de Juin** : traditionnel gala de danse présenté par les 60 enfants qui fréquentent les cours de danse classique et moderne.

Parents et enfants, retenez bien les dates de nos activités de l'été 87 :

. 3 Juillet/12 Juillet, pour les adolescents mordus de la neige, camp de ski d'été en Savoie et Haute-Savoie. Hébergement sous tente dans les vallées et ski sur les hauteurs (3000 mètres et plus).

. 15 Juillet/30 Juillet, camp fixe sous tente à la Chapelle d'Abondance (Haute-Savoie), près de la Suisse, pour garçons et filles de 10/14 ans.

. 10 Août/2 Septembre, ruche et centre aéré à Fléville Centre et Fléville l'Orée du Bois.

Pour ces deux activités, nous avons décidé d'appliquer cette année encore un tarif dégressif pour les familles qui y inscrivent plusieurs de leurs enfants, afin d'alléger quelque peu leur budget vacances.

. 31 Juillet/10 Août, randonnée "particulière" ouverte à toutes et tous, amoureux de la Montagne (voir page suivante).

### INSCRIPTIONS

Ruche, Centre aéré et Camps d'été :

Lundi 27 Avril et 4 Mai, de 16 à 18 h, à la Mairie et

Mardi 28 Avril et 5 Mai, de 16 à 18 h, au Mille Club.

Pour les personnes qui ne pourraient se rendre aux séances d'inscription, je les remercie par avance de prendre contact avec :

. Nelly BRASAC, tél. 83.48.50.12, pour le 5 Mai au plus tard.

Il nous serait en effet désagréable, mais obligatoire, de refuser l'inscription d'enfants au premier jour de fonctionnement de ces activités,



pour des raisons bien compréhensibles de sécurité, de capacité d'accueil des locaux et surtout d'encadrement. Nous recrutons notre équipe d'animateurs après les dates d'inscription en fonction du nombre d'enfants inscrits ; trouver un animateur supplémentaire au pied levé le premier jour de fonctionnement n'est absolument pas pensable et contraire à l'éthique de notre Association.

Se munir des Bons de Vacances C.A.F.

Ruche et Centre aéré : un acompte d'une semaine de fonctionnement sera exigé à l'inscription.

Camps d'été : un acompte de 500,00 Francs sera exigé à l'inscription.

L'adhésion à l'Association Familiale est obligatoire pour participer à toutes nos activités - carte familiale, coût : 40,00 Francs.

#### RANDONNEE PEDESTRE PARTICULIERE

. du 31 Juillet au 10 Août.

En 1987, nous abandonnons, à regret, la randonnée pédestre pour adoslescents.

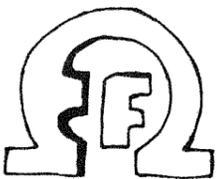
L'expérience des 5 années précédentes nous a fait constater un désengagement de la jeunesse, celle-là même qui représente l'avenir de notre pays : l'effort, l'absence de confort, ou je ne sais quoi d'autre que cette activité (que nous avons toujours considérée comme une détente) demande et "inflige" à l'être humain semblent rebuter nos enfants. On aime se détendre, se défouler, mais on semble refuser l'effort, l'effort qui pourtant permet de se dépasser et de vaincre.

En 1987, il n'y aura pas de randonnée pédestre. Il y aura mieux, pour qui aime la montagne et ne refuse pas l'effort : nous proposons, aux adolescents et adultes que la vie collective ne rebute pas, une approche de la Haute Montagne dans la vallée de Chamonix, avec le Mont Blanc au bout du chemin.

Ce projet n'est pas encore mûr à l'heure actuelle, mais toute personne intéressée pourra en savoir davantage au début du mois de Juin prochain, en contactant Nelly BRASSAC, tél. : 83.48.50.12 ou le Président de l'A.F.F.

A toutes et tous, nous souhaitons d'agréables vacances de Pâques.

Alain TALLEMENT  
Président de l'A.F.F.



#### CAMP FIXE

. du 15 au 30 Juillet 1987 - enfants de 10/14 ans.

A la Chapelle d'Abondance, village de haute Savoie, altitude 1020 m.

Une vingtaine de pré-ados seulement, pour garder son caractère familial, monteront le camp (tentes de 6 enfants), prépareront et serviront les repas, encadrés par quatre animateurs, face au Mont de Grange, au pied des Cornettes de Bise. Situé à l'écart du village 2 km, le terrain sur lequel nous planterons nos tentes est attenant au chalet qui hébergera notre camp de ski de Pâques 87. Ce chalet nous accueillera en cas de mauvais temps : salle de jeu et repas, ainsi que pour les sanitaires et les douches chaudes.

La Chapelle d'Abondance est un petit village de 500 habitants, sur la route qui mène de Thonon à la Suisse par le Pas de Morgins, face aux Dents du Midi.

Un raid de 2 ou 3 jours se fera par petits groupes, avec tentes ultra légères, autour des Cornettes de Bise, vers le lac de Fontaine ou à la Dent d'Oche. Au programme, également, promenade en bateau à roues à aubes sur le Lac Léman (tour du haut lac ou traversée Evian-Lausanne), excursion dans le Val d'Illiez et Champéry (Suisse) aux pieds des Dents Blanches, piscine en plein air à Chatel, etc...

#### SKI D'ETE

. du 3 au 12 Juillet 1987 - enfants bons skieurs.

Pour les mordus de la neige, ski sur les hauteurs (2.500/3.000 mètres), dans les stations de TIGNES, VAL D'ISERE, VAL THORENS, LES ARCS, CHAMONIX, SAAS-FEE, camp itinérant avec ski le matin et changement de station l'après midi, avec hébergement sous tente.

La location du matériel et les forfaits remontées mécaniques sont compris dans le prix du camp.

Ce camp n'aura lieu que si nous avons un minimum de 10 inscriptions.

TARIFS DES CAMPS D'ETE	CAMP FIXE		SKI D'ETE	
	FLEVILLE	AUTRES	FLEVILLE	AUTRES
SANS BON CAF	1.500,00	1.650,00	1.600,00	1.750,00
AVEC BON CAF 28,00	1.052,00	1.202,00	1.320,00	1.470,00
AVEC BON CAF 34,00	956,00	1.106,00	1.260,00	1.410,00
AVEC BON CAF 41,00	844,00	994,00	1.190,00	1.340,00
AVEC BON CAF 50,00	700,00	850,00	1.100,00	1.250,00

Pour ces deux camps, une réunion Animation/Parents et enfants sera programmée courant Juin 87, pour vous donner tous renseignements utiles quant aux achats spécifiques à ces activités.



### RUCHE ENFANTINE

. du 10 Août au 2 Septembre - enfants de 3/7 ans.

Lieux : exclusivement dans les locaux scolaires de FLEVILLE-CENTRE.  
Horaires : lundi au vendredi, 8 h. 30 à 11 h. 30 et 13 h. 30 à 17 h. 15.  
Important : Possibilité de repas sur place avec supplément de 16,00 F. par jour représentant les frais de repas et de garde.

Prix par semaine complète :

ENFANTS	FLEVILLOIS		NON FLEVILLOIS	
	AVEC BON CAF	SANS BON CAF	AVEC BON CAF	SANS BON CAF
1	85,00	150,00	95,00	160,00
2	80,00	145,00	90,00	155,00
3	75,00	140,00	85,00	150,00

Dans le prix est compris un pique-nique obligatoire par semaine.

Le transport des enfants entre Fléville "l'Orée du Bois" et Fléville Centre sera assuré par l'Association Familiale.

### CENTRE AERE

. du 10 Août au 2 septembre - enfants de 7/13 ans.

Lieux : Mille Club et sous tente à FLEVILLE "l'Orée du Bois".  
Horaires : Lundi au vendredi, de 8 h. 30 à 17 h. 15 avec repas préparé par l'équipe d'animation et les enfants.

Prix par semaine complète :

ENFANTS	FLEVILLOIS		NON FLEVILLOIS	
	AVEC BON CAF	SANS BON CAF	AVEC BON CAF	SANS BON CAF
1	90,00	155,00	100,00	165,00
2	85,00	150,00	95,00	160,00
3	80,00	145,00	90,00	155,00
PLUS : prix du repas		sans Bon CAF	.....	16,00
		avec Bon CAF	.....	-

Les sorties piscine sont comprises dans le prix.

Des activités canoë, varappe, spéléo ou voile auront lieu sous forme de mini-camps.



## FLEVILLE LOISIRS

POUR LES DIX ANS DE L'ASSOCIATION

Henri CASSIN  
PRESIDENT FONDATEUR REELU



COMPTE RENDU DE LA 10ème ASSEMBLEE GENERALE  
DU 13 Février 1987

L'Association FLEVILLE LOISIRS a tenu son assemblée générale le vendredi, 13 février, à la salle du Conseil Municipal. 59 personnes étaient présentes. Les statuts ne comportant pas de quorum, la séance était ouverte par le président en exercice, qui prononce le discours de bienvenue et retrace tout le chemin parcouru depuis la création, tant au niveau sportif que culturel. Parti de rien, FLEVILLE LOISIRS rassemble maintenant plus de 360 personnes dans douze disciplines, ce qui est un véritable exploit, en rapport à la taille de la commune. Il remercia tour à tour les bénévoles, les professeurs, les membres bienfaiteurs, et les annonceurs, pour l'aide indispensable qu'ils apportent tout au long de l'année. Il passa ensuite la parole à Mademoiselle MANNIER pour le rapport moral, qui porta sur une vue d'ensemble depuis la création de l'association.

### RAPPORT MORAL

Créée en 1977, FLEVILLE LOISIRS a eu le souci de démarrer de suite par des activités pratiques telles que : vélo, piscine, gymnastique, judo, photo, etc... Puis au fil des années, certaines ont été abandonnées après un plus ou moins long fonctionnement, d'autres continuent, depuis l'origine, avec les mêmes responsables. Dans la partie qui nous intéresse le plus, la période septembre 85 à janvier 87 a vu beaucoup de mouvements.

Deux activités nouvelles sont nées et sont mortes presque après leur premier souffle :

. le tennis de table qui en était à sa 2ème édition et l'informatique qui fut laissée en plan à un retour de vacances, au grand regret de la vingtaine de participants qui venait régulièrement au cours, mais tout cela n'était que péripétie alors que les autres activités voyaient leurs effectifs florissants. Il faut de tout pour faire une association, et les idées doivent s'épanouir. Jamais une activité n'est totalement abandonnée, elle garde toujours son âme et son matériel. Il ne suffit parfois que d'un souffle pour la ranimer... Vous verrez dans les rapports particuliers au judo, au foot et à la musique que de ce côté-là il n'y a pas de bile à se faire ! Mais avant de conclure, je jetterai une petite larme sur le lit de l'aérobic qui se remet d'une longue maladie et qui j'espère sera bientôt sur pied. Comme vous le voyez nous avons tout pour être optimistes à FLEVILLE LOISIRS et nous le sommes.

Des activités naissent, d'autres meurent, des dirigeants ont la forme, des présidents l'ont un peu moins. Quand chacun aura retrouvé son équilibre, l'Association aura retrouvé le sien et vogue la galère.



#### RAPPORT JUDO : par Monsieur TASSIN

Créé en 1978, le judo a toujours connu un engouement très fort. De 25 enfants au départ, il a doublé son effectif pour maintenant stagner aux alentours de 50 participants. Notre joie, à l'heure actuelle, est de voir des enfants que nous avons pris en main comme ceinture blanche il y a maintenant 8 ans, se retrouver ceinture marron, et bientôt ceinture noire. Nous avons changé de bâtiment, nous avons changé de professeur, mais notre volonté est à chaque fois grandie. Avec notre nouveau professeur, Franck FRISON, nous comptons aller très loin ; pour ce faire, il nous faudrait une autre salle avec vestiaire indépendant, douche et place pour les spectateurs.

C'est un voeu que nous formulons pour les années à venir, nous travaillons dans des conditions difficiles et nous invitons tous les élus à venir nous rendre visite sur place, y compris notre maire, que nous n'avons pas vu depuis 83.

Tous les judokas sont satisfaits du travail accompli. Nous souhaitons que cela dure et que l'activité judo-détente se développe rapidement.

#### RAPPORT FOOTBALL : par Monsieur BLAISE

Avant nous, il n'y avait pas de foot à Fléville, et maintenant nous sommes prêts de 130 à pratiquer le sport le plus populaire de FRANCE. Notre Club fort de 8 équipes : une débutants, une poussins, une pupilles, une minimes, une juniors, une seniors A, une seniors B, une vétérans a ses hauts et ses bas. Ces hauts, il les a eu au cours de la saison 85-86 avec l'équipe A en arrivant lère de son groupe et en accédant à la division supérieure, tandis que les poussins accédaient aux éliminatoires de la coupe de France. Bien sûr, ce ne sont que des succès, mais il faut se rendre à l'évidence, même s'il nous manque le petit truc qui nous permettra de percer, nous pouvons nous vanter que pour un Club récent et avec un président qui n'y connaît rien au foot, nous avons réalisé bien des exploits, et je suis sûr que nous en ferons encore. BONNE FIN DE SAISON A TOUS.

#### RAPPORT ECOLE DE MUSIQUE : par Mademoiselle DUFOUR

De toutes les activités de notre association, c'est certainement celle qui a le plus progressé. Partie de 20 personnes qui voulaient faire du piano, elles sont maintenant plus de 60 à jouer du piano, de la flûte ou de la guitare. La compétence des professeurs marque le travail effectué et on se rend compte que cela marche.

Le 19 juin prochain, tous donneront un concert en l'église de FLEVILLE et j'espère que vous serez nombreux à venir les applaudir : ils le méritent, ils travaillent à leur manière au rayonnement de FLEVILLE et pour cela ils méritent d'être applaudis.

#### RAPPORT FINANCIER

Notre Association lors de la dernière Assemblée Générale avait un excédent d'exercice de 6.821,48 Francs.



Les dépenses ont été de 296.983,15 Francs,  
Les recettes ont été de 296.317,13 Francs,

soit au 1er janvier 1987 un excédent de 6.155,46 Francs.

Personne parmi l'assistance, n'ayant posé de questions sur les différents rapports, le président soumet ceux-ci aux suffrages de l'Assemblée. Les différents rapports sont acquis à l'unanimité.

#### ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président donne lecture du tiers-sortant, (1er tiers) : Mademoiselle DUFOUR, Mademoiselle MANNIER, Monsieur CASSIN qui se représentent, et annonce que trois membres ont été démissionnés par le comité dans sa dernière réunion : Monsieur JOUX, Monsieur EHLE, Monsieur BERTRAND pour absence non motivée a plus de trois réunions et lit la lettre de Mademoiselle TEDESCO qui se retire pour raisons personnelles. Une seule candidature est enregistrée celle de Monsieur REBOUL Gilles. L'Assemblée approuve à l'unanimité l'élection de Monsieur REBOUL et réélit le tiers-sortant. Après l'élection du bureau qui fut faite sur place, le nouveau conseil d'administration se compose ainsi :

PRESIDENT	:	CASSIN	Henri
VICE-PRESIDENTS	:	BLAISE	Alain
		TASSIN	Lionel
SECRETAIRE	:	MANNIER	Nadine
TRESORIERE	:	DUFOUR	Dominique
MEMBRES	:	CAYEUX	Christian
		COLIN	Françoise
		REBOUL	Gilles
		VALENTI	Corinne

Ce comité directeur associera à ses décisions, tous les bénévoles des différentes sections à chaque fois que celles-ci seront concernées dans les décisions à prendre.

Après un court débat sur les activités, l'Assemblée Générale s'est achevée par un buffet campagnard offert à tous les invités à l'occasion du 10ème anniversaire de l'Association.

et... UN GRAND MERCI

- . à la Municipalité, tant pour son aide matérielle que financière,
- . au Conseil Général, pour son aide financière,
- . à la Fédération des Oeuvres Laïques qui nous assiste depuis 1977,
- . à l'UFOLEP qui nous permet des compétitions de valeur,
- . aux bénévoles sans qui FLEVILLE LOISIRS ne serait rien,
- . aux professeurs qui donnent le meilleur d'eux-mêmes,
- . aux annonceurs : sans leurs aides publicitaires, les moyens financiers seraient moindres et bien sûr, à tous ceux qui travaillent dans l'ombre et que nous avons oubliés.

## DEUX ACTIVITES QUI REPRENENT DU SERVICE

### LE TENNIS DE TABLE

Animé par Monsieur Franck GUIDICI les vendredis de 20 h. 30 à 22 h., à l'école de l'Orée du Bois.

Elle réunit actuellement beaucoup d'adeptes de ce sport qui avait un peu disparu dans notre commune. Il est revenu pour la plus grande joie de tous, au tarif de 10 F. par mois et par personne.

### LA GYM TONIC

Dans cette activité, nous avons misé sur la jeunesse puisque Sandrine LALLEMANT, 18 ans en est le professeur. Mais cette activité, qui s'est éteinte après le départ de Madame TEDESCO, qui avait souhaité arrêter pour raisons médicales (quelle soit remerciée pour le travail accompli) reprend rapidement et déjà douze personnes sont inscrites. Des places sont encore disponibles. Les cours sont dispensés à l'école de l'Orée du Bois, les mardis de 20 h. 45 à 22 h.

#### 11 Octobre : CROSS DE FLEVILLE LOISIRS

Notre traditionnel cross populaire, a vu sa date changer sur votre calendrier. En effet, il a paru nécessaire aux responsables de rééquilibrer le calendrier des manifestations, et de mettre le cross à la rentrée: le temps sera sûrement meilleur qu'au printemps, et nous serons en début de saison.

Alors, ne perdez pas de temps : entraînez-vous, et pour tous conseils ou renseignements Roland BERQUE vous aidera ! Son téléphone : 83.51.09.19

#### DES DATES à RETENIR :

16 mai	Bal de Fléville Loisirs
16 mai	Concours de pétanque
16-17 mai	Fête patronale
17 mai	Tournoi poussins
23 mai	Plateau débutants
30 mai	Tournoi pupilles
7 juin	Tournoi juniors
8 juin	Tournoi vétérans
19 juin	Concert de l'école de musique
20 juin	Feux de la St Jean
21 juin	Tournoi seniors

### **Le Samedi 16 Mai 1987 à 21h 00**

SALLE DES FETES DE LANEUEVILLE

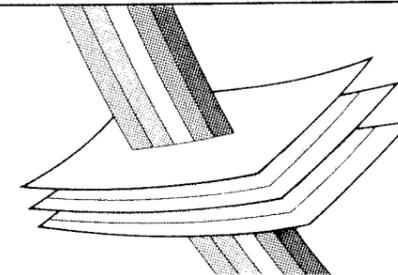
*Bal du 10ème Anniversaire*

animé par *Emmanuel La Ferriere*

Entrée : 65 Frs

Réservez vos places dès maintenant au  
83.55.10.02

H1 CO ★ 5578A



## **CENTRE HELIO**

IMPRIMERIE OFFSET

TIRAGES DE PLANS

PHOTOCOPIES COULEUR

TOUS TRAVAUX DE RELIURE

PAPETERIE

FOURNITURES DE BUREAU

3 et 5, rue des Michottes  
54000 NANCY

**TEL. 83.35.08.68** lignes groupées